

# COMITÉ DE VIGILANCE

POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ LURE LUXEUIL

Association loi 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET 503 578 213 000 12 / W 70 1000 725

**Local et Adresse Postale : 1 rue Jean Moulin 70200 Lure**

**Contacts : 09 67 04 55 15 ; comvig70@gmail.com ; Président : michel.antony@wanadoo.fr**

**Permanences** : lundi-vendredi 13h30-17h30 ; mardi mercredi jeudi 8h - 12 h



Association agréée par le Ministère de la Santé



## Compte rendu du Conseil d'Administration du 24/05/ 2017

ADNET Daniel	Présent
ANTONY Michel	Présent
CHAUVEZ Benoît	Présent
DARTEVELLE Bernard	Excusé
DENEUX Gérard	Présent
GRANDVOINET Fanny	Excusée
HACQUARD Joël	Excusé
HEYMES René	Excusé
KABONGO Cécile	Excusée
LAMBOLEY Rémy	Présent
LAMBOLEY Alain	Présent
MATHIOLY Lucienne	Excusée
METTETAL Denis	Présent
MEUNIER Raymond	Excusé
PINGUÉ Danièle	Excusée
RAMDANI Mohamed	Présent
REYEN Bernadette	Présente
SIMONIN Antoine	Excusé
TOURNADRE Patrick	Présent
VERNEAU Céline	Excusée
VERNERIE Jean	Présent
VON ALLMEN Wilfrid	Excusé
ZANETTI Jean Pierre	Présent
ZOUGGARI Hamid	Excusé
FLEURY Michèle	Présente

Représentants Ville de Lure :

Stéphane FRECHARD = Excusé

Jérôme LAROCHE = Excusé

Le Conseil d'administration s'est réuni à 17 heures pour préparer l'organisation des 29èmes Rencontres de la Coordination Nationale à Lure en juin 2018.

On trouvera en annexe le compte-rendu spécifique de ce point.

À partir de 18 h 15 les membres présents ont examiné les points suivants :

### 1/ FINANCES

Compte chèque = 1307  
Livret A = 7545

Adhésions 2017      157 → 1700 euros

Subventions reçues

Melisey	300
Magny Vernois	175
Moncourt	80
Conseil départemental	300

## 2/ FORUM des ASSOCIATIONS

Il aura lieu à Lure le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Il a été décidé que le Comité y participera, notamment pour faire connaître l'organisation des 29èmes Rencontres de la CN.

Les membres disponibles ce jour là sont sollicités pour tenir le stand du Comité.

Benoît se propose de préparer des documents et affiches pour le stand.

Un point sera fait au CA du 14 juin 2017

## 3/ DÉPLACEMENT À CONCARNEAU

Voir programme sur le site de la CN : <http://www.coordination-nationale.org/>

Denis a inscrit les participants. Au prochain CA seront arrêtées les modalités du déplacement.

## 4/ LETTRE DE LA COORDINATION NATIONALE AUX CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES

Michel fera parvenir par voie électronique aux candidats des 2 circonscriptions de la Haute-Saône le texte proposé par la CN. Jean se propose de lui fournir les adresses.

## 5/ ACCEUIL DES RESPONSABLES DE LA CN

### DEPLACEMENT ANNULE !!!

## 6/ INFORMATIONS DIVERSES

- **Campagne pour la poste du 1 au 10 juin.** Nous avons reçu des infos de Convergence et de Sud. Nous appuierons si quelque chose se fait dans notre secteur.

- **21 juin Journée 100% sécu à Paris** organisée notamment par la Convergence. Personne n'est disponible.

- **CLS de Lure.** On réitère l'opération EducTour. Il faudra à nouveau plus insister sur nos orientations (centres, remise en cause liberté d'installation...)

- **CTS 70 :** nos diverses remarques, notamment sur liberté d'installation et sur la santé de proximité n'apparaissent pas dans le compte rendu. Il faudra critiquer fermement cet oubli

## 6/ MODIFICATION DATE DU PROCHAIN CA

**MERCREDI 14 JUIN 2017**  
**18 H AU LOCAL**

Le CA se termine par le traditionnel pot de l'amitié

Le secrétaire : P. Tournadre

---

### Annexe Législatives

Madame, Monsieur

La santé est un droit inscrit dans le préambule de notre Constitution et les citoyen(ne)s ont leur mot à dire sur la façon dont est mise en œuvre la politique de santé dans le pays. Le Comité de Vigilance, membre de la Coordination nationale soutient leurs principales revendications :

- L'établissement d'une **véritable démocratie sanitaire** associant notamment les principaux intéressés, les usagers du système de santé.
- La **réappropriation de la Sécurité Sociale**, l'élection directe des représentants des salariés, majoritaires au sein du conseil d'administration.
- Le **maintien et le développement des structures de santé de proximité**, avec les moyens nécessaires pour répondre aux besoins.
- Des mesures immédiates pour **mettre fin à la pénurie des professionnels de santé** tant en ville qu'à l'hôpital et donc une nécessaire remise en cause du numerus clausus et de la liberté d'installation.
- La **création d'un service public de santé de proximité** s'appuyant prioritairement sur un maillage territorial en **centres de santé pluridisciplinaires** (plutôt que sur des maisons de santé privées) permettant un exercice de la médecine répondant aux souhaits des jeunes professionnels : salariat, travail en équipe...
- La mise en œuvre d'un **pôle public du médicament**.
- Enfin, nous pensons qu'il ne doit pas y avoir d'obstacle financier (franchises, forfaits, dépassements d'honoraires...) pour tout ce qui concerne la santé et que, pour cela, il faut une protection sociale solidaire ouverte à toute la population et la réaffirmation du principe : « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Nous **revendiquons une prise en charge de la santé à 100% par la Sécurité Sociale**, y compris pour la perte d'autonomie.

*Vous briguez un mandat pour siéger à l'Assemblée Nationale où vous aurez votre mot à dire pour l'élaboration de la politique de santé, notamment au moment du vote de son budget, le PLFSS.*

Merci de nous faire part rapidement de vos propositions en matière de santé pour notre circonscription et de nous donner votre avis sur nos revendications.

Vos réponses, feront, bien sûr, l'objet d'une publication.

Bien cordialement. Lure le 26/05/2017

Pour le Comité de Vigilance, son président Michel ANTONY